

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Salle des Fêtes, rue du Stade

Le Jeudi 27 Janvier 2022 à 19 heures

Affichée, le 21 Janvier 2022

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 8 Décembre 2021

RESSOURCES HUMAINES

- Modification du tableau des effectifs

INTERCOMMUNALITE

- SIEL – Mise en valeur de l'Eglise
- SIEL – Mise en valeur de la Mairie
- Convention de mise à disposition de locaux municipaux avec Loire Forez – Ecole de musique
- Loire Forez Agglomération – Convention de partenariat mise en place d'un site de compostage autonome en établissement

ADMINISTRATION GENERALE

- Attribution de prix et récompenses

QUESTIONS DIVERSES

**Le Maire,
Marc ARCHER**



